

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1. PRIX - FRAIS - TAXES

Prix : tous nos prix sont indiqués en Euros, nets, hors taxes, sans engagement, au départ de nos magasins, emballage en supplément

Facturation : les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la livraison quelle que soit la date de la commande - **pas de minimum de commande - pas de frais de dossier** : nous acceptons toutes les commandes sans montant minimum et sans frais de dossier

Devis : sauf spécifications contraires, sauf changement des parités monétaires, sauf variation des prix des matières premières, nos devis sont valables 30 jours à partir de la date d'établissement

Frais de port : le franco de port et d'emballage est appliqué à partir de 500 € HT par commande pour la France métropolitaine, et à l'exclusion des articles indiqués ci-dessous. Les articles suivants, dont le prix unitaire est particulièrement faible par rapport à leur poids ou leur volume sont exclus du franco de port et d'emballage : tous les produits liquides et paraffine (réactifs, détergents, solvants, etc.), les flacons et récipients (pissettes, flacons divers, récipients de sécurité, etc.), les essuie-tout, le mobilier de laboratoire, les bouchons cellulose, la verrerie de laboratoire y compris les lames et lamelles de microscope

Frais de port et d'emballage pour les commandes inférieures à 500 € HT : pour les commandes dont le montant est inférieur à 500 € HT, et les articles exclus du franco, nous facturons un forfait strictement calculé

Taxes : la modification des taxes est immédiatement applicable, elle est répercutée immédiatement sur tous nos prix, y compris les commandes en cours, à partir de la date d'application

Produits importés : en ce qui concerne les produits importés, nous nous réservons le droit de modifier nos prix après l'enregistrement de la commande, en fonction des changements de parités monétaires, des droits de douane et, en accord avec la réglementation en vigueur.

2. DOCUMENTATIONS, ILLUSTRATIONS

Les illustrations figurant sur notre catalogue, nos documentations et, en général tous les documents commerciaux n'ont qu'une valeur indicative. Les produits décrits peuvent subir des modifications sans préavis, dans leur forme, leur couleur ou en général dans leurs caractéristiques techniques. Toutes les documentations techniques, les schémas, les devis, les résultats d'essais ou d'expériences etc. restent la propriété de notre société et ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers.

3. UTILISATION

Les utilisateurs sont seuls responsables de l'utilisation, des manipulations et des expériences faites avec les appareils, produits ou accessoires vendus. Il appartient aux utilisateurs de prendre toutes dispositions nécessaires pour faire en sorte que l'utilisation soit conforme aux normes de sécurité, aux prescriptions légales, aux dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité, aux dispositions relatives à la prévention contre les accidents, et en général, à toutes les dispositions nécessaires à la sécurité du personnel et des installations.

4. COMMANDES

Les commandes doivent comporter les références indiquées dans notre catalogue, nos documentations ou nos devis. Le non respect de cette règle risque d'entraîner une imprécision quant au contenu de la commande et peut provoquer des erreurs de livraison ; dans ce cas, nous déclinons toute responsabilité et les frais de retour et de réexpédition sont à la charge du client.

5. OBLIGATION DE LIVRER

Les grèves, incendies, inondations, tremblements de terre, bris de machines, guerres ou tout autre accident qui empêcheraient la fabrication ou la livraison, et qui interviendraient au sein de notre société, chez nos fournisseurs, chez nos transporteurs, seraient considérés comme une force majeure et déchargeraient notre société de l'obligation de livrer.

6. DÉLAIS

Les délais indiqués sur nos devis, nos factures proforma ou nos confirmations de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans aucun engagement ; aucune pénalité de retard ne saurait être appliquée. Dans le cas où notre client ne saurait accepter la marchandise commandée à la date de mise à disposition retenue par notre société, la date de facturation ne serait pas modifiée ni la date de règlement. De plus, la durée de la garantie compte à partir de la date de mise à disposition retenue par notre société. Nous nous réservons le droit de facturer des frais de stockage s'élevant à 0,3% de la valeur de la marchandise par jour de stockage.

7. LIVRAISONS

Transport : sauf indication contraire stipulée sur la commande et dûment acceptée par nous, nous nous réservons le choix du type de transport ainsi que du transporteur.

Responsabilités : suivant le code du commerce, les marchandises sont expédiées aux risques et périls du destinataire quel que soit le mode d'expédition, en port dû, en port payé, Franco de port etc. Il appartient donc au client d'émettre les réserves nécessaires auprès du dernier transporteur en cas de colis incomplet ou en mauvais état ; la responsabilité de notre société ne peut être engagée pour tout dégât relatif au transport.

Réclamations : en cas d'avarie, de manquant ou de casse, et même si le colis ne présente pas de dégâts extérieurs, il appartient au destinataire d'adresser une réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du dernier transporteur et de nous avertir dans un délai de 3 jours à compter de la date d'arrivée de la marchandise.

Conditions de livraison : les livraisons s'entendent toujours au rez-de-chaussée, marchandise emballée.

Livraisons partielles : des livraisons partielles peuvent être effectuées lorsqu'aucune indication contraire n'est stipulée sur la commande ; toutes les marchandises livrées sont systématiquement facturées.

8. MANQUANT AU DÉBALLAGE

Responsabilité du déballage : le destinataire est tenu de procéder à l'ouverture des colis, sous sa responsabilité, il lui appartient de vérifier l'intégralité du contenu et de ne

pas jeter les composants servant à l'emballage avant de s'assurer qu'il ne renferme aucun matériel objet de notre livraison ; en cas de manquant ou d'erreur de livraison, aucun composant de l'emballage ne doit être jeté sans un accord écrit de notre part.

Réclamation : il appartient au destinataire d'effectuer auprès de nous une réclamation immédiatement par fax et de nous la confirmer par lettre recommandée dans un délai maximum de 8 jours à compter de la date de réception des marchandises, la date retenue étant celle inscrite sur le bordereau de livraison du transporteur, au delà de ce délai de 8 jours, aucune réclamation n'est plus recevable.

9. DÉBALLAGE - INSTALLATION - DIMENSIONS - POIDS

Les livraisons s'entendent toujours au rez-de-chaussée, marchandise emballée. Sauf indications explicites sur nos offres, les prestations et mises en service exécutées par notre personnel se font "au sol". Dans le cas où les paramètres de dimensions et de poids constituent des données importantes quant à l'installation, la montée à l'étage, le passage de portes ou de couloir etc., il appartient au client de vérifier ces indications et de nous demander une confirmation écrite de ces caractéristiques suivant les dernières indications constructeur en notre possession. Le déballage, l'installation et la mise en place sur le lieu définitif d'utilisation se font sous la responsabilité exclusive du client. De plus, les arrivées de fluides et d'électricité devront être conformes aux spécifications techniques et aux normes de sécurité en vigueur, sous la responsabilité du client. Les frais d'installation et de mise en service ne sont pas inclus dans nos devis, sauf indication contraire.

10. PAIEMENT

Clients habituels ayant un compte ouvert dans nos livres et n'ayant présenté aucun incident ou retard de paiement depuis la date d'ouverture de leur compte dans nos livres : **factures payables à réception**, net, sans escompte, à Paris **Contre-remboursement** : nous nous réservons le droit d'expédier les commandes contre-remboursement ou de réclamer un paiement à l'avance

Pour tous les clients, nous nous réservons le droit de refuser l'ouverture d'un compte, et de refuser de livrer un client dans le cas où les garanties financières de ce client sont insuffisantes, sans que nous ayons besoin de nous justifier ; nous nous réservons le droit d'exiger à tout moment des garanties de paiement et d'exécution des engagements de nos clients

Conditions de paiement plus favorables : toute condition de paiement plus favorable doit faire l'objet d'un accord écrit de notre part, pour les clients bénéficiant de conditions de paiement plus favorables, aucun escompte n'est applicable pour un paiement avant la date limite indiquée sur la facture ; des pénalités de retard sont exigibles au-delà de la date limite de paiement indiquée sur la facture au taux de 3x le taux d'intérêt légal en vigueur par mois entier (loi 2008-776 du 04/08/2008) auxquelles s'ajoute une indemnité de 40 Euros pour frais de recouvrement (décret 2012-115 du 02/10/2012).